

L'accordéon

L'accordéon est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mercredi 22 mars 2023 • Données Ville du Mans

Public

Les cours sont accessibles à partir de 7 ans ou du CE 1, sur examen pour les élèves non-débutants.

Enseignement

L'enseignement de l'accordéon est assuré par Stéphane Mezergue.

Cours

Les cours sont dispensés au 12, rue Saint-Flaceau, au Mans. Vous pouvez [situer cette adresse sur une carte](#).

Pratiques collectives

Selon son niveau, l'élève peut intégrer les pratiques collectives suivantes.

- Musique de chambre,
- ateliers divers.